



Réunion des Présidents de clubs

Rieumes
Samedi 1er octobre 2022

Contenu

- **Assurances (questions/réponses)**
- **Challenge départemental**
- **Calendrier 2023**
- **Informations diverses**
- **Paroles à l'assemblée**

Les assurances

Questions

Réponses



Challenge départemental

- **Le constat**
- **Proposition de modification du règlement**

Challenge départemental

Le constat

- Diminution du nombre de randonnées
- Augmentation du nombre de concentrations

Randonnée => concentration

- La Roquettoise
- Montrabé
- Coteaux boulonnais
- Coteaux Auterive



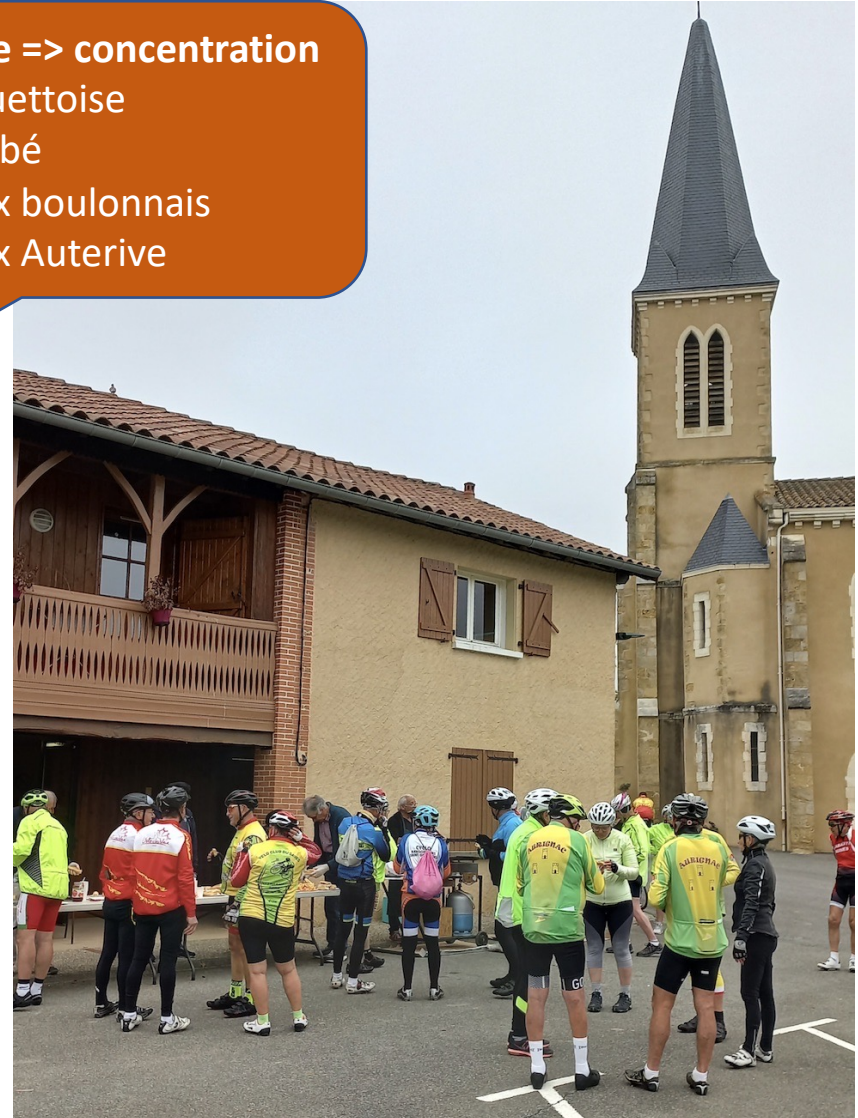
Challenge départemental

Le constat

- Diminution du nombre de randonnées
- Augmentation du nombre de concentrations
- Les clubs participent aux randonnées sous forme de concentration
- Peu de clubs accueillent les cyclos l'après-midi
- Peu de cyclos pédalent l'après-midi

Randonnée => concentration

- La Roquettoise
- Montrabé
- Coteaux boulonnais
- Coteaux Auterive



Challenge départemental



**Actualiser le règlement du
Challenge départemental**

Principale modification

**Toutes les manifestations sont
éligibles au challenge départemental,
hors B.R.M**

Challenge départemental

**5 manifestations
« flottantes »**

	Nom de la manifestation	R	VTT	C
fév	Conc. d'ouverture du Codep 31			x
mars	Initiation au Brevet audax 100 k	x		
juin	Séjour du Codep	x		
sept	Voyage itinérant du Codep	x		
oct	Clôture Codep 31			x

Challenge départemental

6 manifestations dans le Centre du département

	Nom de la manifestation	R	VTT	C
janv	Point-café à Rieumes			x
avril	Randonnée du Capitole à Carbonne	x		
juin	Conc. Vélauragaise à Gardouch			x
août	Randonnée des coteaux Auterive	x		
sept	Automne en Ht-Languedoc à Revel	x		
	Randonnée de VENERQUE	x		

Challenge départemental

9 manifestations dans le Sud du département

	Nom de la manifestation	R	VTT	C
mai	Rand. du Muguet à l'Isle-en-Dodon	x		
	Rand. des Trois Tours à Aurignac	x		
juin	Les Cimes Garonnaises à St Gaudens	x		
	Tour du Cagire à Soueich	x	x	
juil	Concentration du Bleu à Valentine			x
	Rand. Vallée du Touch à Labastide-P	x		
	Conc. des coteaux Boulonnais			x
août	Randonnée du Plantaurel à Cazères	x		
oct	Conc. des 100 cols et Cols durs			x

Challenge départemental

17 manifestations dans le Nord du département

	Nom de la manifestation	R	VTT	C
fév	Concentration Hivernale de Muret			x
	La Montastrucoise	x		
mars	Randonnée de Villemur	x		
avril	Rallye de Blagnac	x		
mai	La Roquettoise	x		
	Conc. en Pays Gascon à Le Castéra			x
juin	La Plaisançoise	x		
	Conc. route et VTT Montrabéenne		x	x
juil	Randonnée Grenadine	x		
sept	La Saint'O à Saint-Orens	x		
	Randonnée de Tournefeuille	x		
	Boucle Brax Bouconne		x	
	Brevet Gravel 150 km à L'Union	x		
	Randonnée des coteaux de Castanet	x		
	Randonnée de Seysses	x		
oct	Randonnée du Chevreuil à Beauzelle	x		
	Les collines du Nord toulousain			x

Challenge départemental

37 manifestations par an

**30 manifestations pour le
Challenge départemental**

- **5 « flottantes »**
- **6 centrales**
- **9 dans le Sud**
- **9 dans le Nord**

Toutefois pour compenser le déséquilibre entre la zone nord où se déroulent 17 manifestations et la zone sud où il y en a seulement 9 d'organisées, en zone nord, 9 manifestations seront retenues chaque année pour le challenge.

Challenge départemental

Attribution de points pour le stage de dirigeant



Objectif :

Inciter les membres et futurs membres de comité directeur à participer à un stage de dirigeant.

3 points seront attribués à chaque participant(e) d'un stage de dirigeant organisé par le Codep/Coreg.

2 sessions de stage seront proposées en début d'année

Challenge départemental

Les modifications du règlement

Article 3 : Domaine d'application du challenge

Le Challenge annuel concerne :

1- les rencontres interclubs (concentrations, point-café et randonnées), en vélo route, gravel et VTT, organisées sous l'égide de la FFCT et respectant le cahier des charges du Codep, dans la limite d'une seule manifestation par an et par club.

2- Le brevet fédéral et audax de 100 km, et, les autres randonnées organisés sous l'égide du Codep

Toutefois pour compenser le déséquilibre entre la zone nord et la zone sud, où il y en a moins de manifestations, le même nombre de manifestations de la zone sud sera sélectionné en zone nord chaque année pour le challenge et présentées à l'AG.

Le Challenge est réservé aux seuls adhérents de la FFCT du département de la Haute-Garonne, sur présentation de la licence de l'année en cours ou du bordereau de demande de licence à la fédération.

Challenge départemental

Les modifications du règlement

Article 6 : Mode d'attribution des points

6.1. Classement par points

- 1 point par participant ~~s'inscrivant à la manifestation ayant pris le départ de la randonnée et ne revenant pas à l'accueil~~
- 2 points, par participant ~~effectuant la randonnée balisée par le club organisateur circuit sur la matinée~~ et revenant à l'accueil en fin de matinée
- 3 points par participant ~~effectuant la randonnée balisée par le club organisateur~~ et revenant à l'accueil dans le courant de l'après-midi
- 3 points maximum par licencié ayant participé à une ou plusieurs manifestations spécifiques « Codep » (voyages itinérants, séjour en étoile et balade découverte, etc...)
- **3 points par licencié ayant suivi un stage de dirigeant**

Le nombre de points d'un club sera égal à la somme des points acquis par les participants de ce club, sur l'ensemble des randonnées sélectionnées pour le challenge, divisée par le nombre de licenciés au 30/06 de l'année du challenge (source FFCT).

Challenge départemental

Les modifications du règlement

6.2. Autres classements (Nombres, Femmes et Jeunes)

Pour les 2 autres classements et la dotation « jeunes », 1 point est attribué par participant ~~revenant à l'accueil~~

Le nombre de points d'un club sera égal à la somme des points acquis par les participants de ce club sur l'ensemble des ~~manifestations-randonnées~~ manifestations sélectionnées pour le challenge.

6.3. Points attribués au club organisateur d'une manifestation

Quel que soit le nombre de participants du club organisateur (organisation et participation aux circuits), il sera attribué un forfait de 1 point au club pour le classement par points

Challenge départemental

Les modifications du règlement

Article 7 : Obligations des clubs organisateurs de ~~randonnées~~ **manifestations**.

➤ Randonnées

Les clubs devront remettre une feuille de route nominative, ~~comportant une case pour marquer le nombre de points~~, à chaque participant au moment de l'inscription.

~~Chaque participant devra faire viser sa feuille de route au départ, à chaque contrôle et à l'arrivée.~~

➤ Concentrations

Les clubs devront préparer une feuille de présence pour y inscrire les participants.

Le nombre de points acquis par chaque club devra apparaître dans le tableau compte-rendu de la **manifestation** ~~randonnée~~ fourni par le Codep.

Ce tableau compte-rendu ~~de la randonnée~~ devra être envoyé au Codep dans le mois suivant la manifestation.

Le calendrier 2023



45 manifestations

18 Randonnées

12 Concentrations

2 Concentrations + VTT

5 Brevets Randonneurs Mondiaux

2 Brevets Fédéraux

1 Brevet Audax

1 Brevet Gravel

2 Randonnées VTT

1 Séjour

1 Voyage itinérant

Informations diverses

Réunion Coreg 24/09/2022

- **Commission féminines** : samedi 22 octobre à BRAM (11)
 - Voyage itinérant
- **AG Coreg** : dimanche 27 novembre à MAGALAS (34)
- **TOUS à PARIS 2024** : 1^{er} et 2 septembre 2024
 - Convergence des V.I
 - Organisation individuelle (club ou Codep ?)
- **Concentration du Pic de Nore** : dimanche 11 juin
- **Maillot Coreg Occitanie**

Informations diverses

Point sécurité

Etat implantation des panneaux 1.50m dans le département.

- 2 septembre 2022, email envoyé aux clubs pour faire état de la situation des panneaux 1.50m par rapport à la demande effectuée en 2019 (à laquelle 15 clubs avaient contribué) => 7 réponses reçues :
- Zones implantées:
 - Saiguède avec quelques manques
 - Saint-Gaudens (La cellulose) OK
 - Aurignac avec 1 manque sur le point le plus critique
 - Boulogne sur Gesse OK (pas de demande initiale)
 - Rieumes OK (pas de demande initiale)
 - Castanet , pas de demande mais signalement d'un point très dangereux, ou la mairie ne trouve pas de solution
 - Valentine: pas de demande initiale mais demande nouvelle à traiter ultérieurement

Distribution de brochure pour vos actions/formations internes club

- Charte cyclable
- Mémoire sécurité

